

Audience du tribunal correctionnel

Par **rato**, le **26/04/2019** à **12:04**

Bonjour,

Sa peut aller jusqu'à de la prison ???

Mon copain a eu sa après sa garde à vue

C'est un pistolet d'alarme balle à blanc qu'il l'a utilisé pour faire fuir l'agresseur ...

il a porté plainte et l'agresseur aussi

À l'audience du tribunal correctionnel qui se tiendra au TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE

Pour être jugée sur les faits suivants :

D'avoir le 01/04/2019, en tous cas que le territoire national et depuis n'emportant pas prescription, volontairement commis des violences n'ayant pas entraîné d'incapacité de travail sur la personne de MonsieurX, avec cette circonstance que les faits ont été commis avec usage ou menace d'une arme

Par **Isaac Sun**, le **26/04/2019** à **12:49**

Bonjour,

Au vu des faits, je pense que le mieux est de plaider le poison d'avril, sur un malentendu ça peut passer.

Par **LouisDD**, le **26/04/2019** à **14:06**

Salut

A rappeler que Juristudiant n'a pas vocation à donner des conseils juridiques qui sont le travail des avocats, que nous ne saurions remplacer.

Par **Camille**, le **27/04/2019** à **17:26**

Bjr,

Et puis...

S'il s'exprime de façon aussi charabiesque que vous, comme vous écrivez, alors oui, ça peut aller jusqu'à la prison...

Par **Xdrv**, le **27/04/2019** à **22:31**

Bonsoir Rato, tout dépend du dossier, on ne peut pas savoir à l'avance. Aussi nous ne pouvons venir en aide qu'aux étudiants en droit, désolé.

Par **rato**, le **01/05/2019** à **19:21**

j'étais avec ma copain je suis enceinte. on attend le bus et on regarde sur mon téléphone des achats pour notre futur bébé, du coup il y a un jeune homme avec une demoiselle qui venait vers nous pour attendre le bus et après 2 minutes le jeune homme demande à mon copain pourquoi il le fixe mon copain ne le fixe pas du tout on était sur mon téléphone et du coup le jeune homme le prend par la main lui dit vien on se tap et à ce moment là j'ai intervenue j'ai dit à mon copain vien on rentre on était entrain de rentrer le jeune homme nous a suivie et mettait sa main dans la sacoche et il la mis un coup sur le pied de mon copain il voulait lui mettre une baleyette il avait un petit couteaux du coup on est rentré et il nous a suivie à ce moment là on n'est rentré et mon copain il l'avait un pistolet d'alarme et il les sortie devant la maison il la tiré pour le faire fuir et après le jeune homme est rentré chez lui et sortie de grand couteaux et frappée sur la porte d'entre du hall à ce moment là mon copain a retiré au niveau du balcon pour le faire fuir ... puis on a appelé la police pour qu'il intervienne il son venu et il on pris le jeune homme il lui on pris le couteaux et à ce moment là mon copain et moi nous sommes ressortie pour dire à la police que il nous a agressé du coup il on embarquée mon copain aussi et il on porté plainte chaque un d'entre eux mon copain et le jeune homme il on fait de la garde à vue se soir là le lendemain son ressortie ... Mon copain a eue une convocation chez le juge

À l'audience du tribunal correctionnel qui se tiendra au TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE

Pour être jugée sur les faits suivants :

D'avoir le 01/04/2019, en tous cas que le territoire national et depuis n'emportant pas prescription, volontairement commis des violences n'ayant pas entraîné d'incapacité de travail sur la personne de MonsieurX, avec cette circonstance que les faits ont été commis avec usage ou menace d'une arme

Par **rato**, le **01/05/2019** à **21:15**

le jeune homme aussi il les convoqué chez le juge la même date et heure ...

Par **rato**, le **01/05/2019** à **21:19**

Mon Copain il la jamais eue de condamnation son casier est vierge je pense car il la juste eue

2 rappel a la loi dans sa vie c'est tous et je regarde sur internet que les rappel a la loi ne sont pas inscrit sur le casier judiciaire il la 21 ans il la eux sa 1er garde a vue se jour la c'est tous et son 1 er jugement qu'il aura ; du coup je voudrais savoir si il aura de la prison ou s'il aura une peine avec sursis et amende ?